



Prest'À Domicile

Groupement de professionnels
à votre service



Prest'À Domicile, ses prestataires et son avantage fiscal

Prest'À Domicile est une société regroupant de multiples entreprises. Si vous faites appel à un de nos prestataires vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % sur les sommes facturées* grâce à Prest'À Domicile .



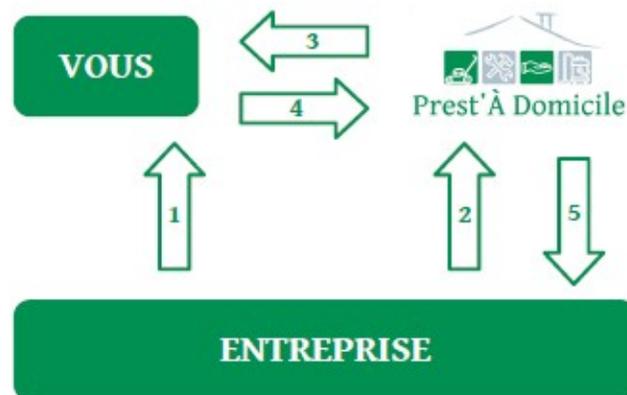
Un second avantage financier

En plus de cette réduction ou de ce crédit d'impôt de 50 % sur les sommes facturées* vous pouvez disposer avec Prest'À Domicile d'un deuxième avantage financier : le règlement de votre facture peut se réaliser avec des CESU prépayés (un CESU : un Chèque Emploi Service Universel).

Les valeurs de Prest'À Domicile

- A l'écoute de ses clients et de ses adhérents
- Dynamique et compétitive
- Travaille en collaboration
- A des ambitions

Le principe de fonctionnement de Prest'À Domicile



- 1- L'entreprise réalise un devis. Après votre accord la prestation sera effectuée.
- 2- Le prestataire nous envoie sa facture.
- 3- Prest'À Domicile vous adresse la facture détaillée ouvrant droit à la réduction ou au crédit d'impôt*.
- 4- Vous adressez votre paiement à Prest'À Domicile.
- 5- Prest'À Domicile règle le prestataire.

*Voir conditions sur le site internet : www.prestadomicile.net

Pour nous contacter :

 06.95.27.86.57

 34, rue de la Bourlière
59551 TOURMIGNIES

 prestadomicile@hotmail.com

En vous remerciant par avance de la
confiance que vous donnerez
à Prest'À Domicile.


Groupe Prest'À Domicile

www.prestadomicile.net